

Lundi 12 février 2024

Communication à caractère public
et sans valeur contractuelle

LE RÉCAP' DE LA SEMAINE

► Les marchés d'actions ont poursuivi leur marche en avant au cours de la semaine écoulée avec, en point d'orgue, le franchissement symbolique du seuil des 5000 points par le S&P 500. S'affranchissant de taux en hausse, la tendance a été portée par des chiffres d'activité meilleurs que prévu aux Etats-Unis et par de nouvelles publications de résultats bien orientées.

► Récemment introduit sur le Nasdaq, le concepteur de puce britannique **ARM Holdings** a bondi de 48% en 5 jours après avoir fait état de bénéfices supérieurs aux attentes mais, surtout, de prévisions d'activité très optimistes, soutenues par la vague de l'intelligence artificielle et qui lui permettent d'afficher des multiples de valorisation plus de deux fois supérieurs à ceux de Nvidia ! Parmi les autres valeurs très entourées cette semaine, **Hermès** gagne 7,5% après avoir annoncé des résultats records et une amélioration de sa marge opérationnelle à près de 42%. La capitalisation boursière du sellier dépasse désormais celle de **l'Oréal**, qui accuse un repli de 6,5% sur la semaine face à une remise en cause de ses perspectives de croissance en Chine. Les valeurs bancaires ont également subi un recul notable (**CASA** -7%, **Société Générale** -6%, **BNP Paribas** -5%), en réaction notamment aux craintes de contagion des difficultés de l'immobilier commercial américain (cf. *Chiffre de la semaine*). En Chine, les dernières mesures en faveur des marchés boursiers annoncées par les autorités gouvernementales ont soutenu la reprise technique des valeurs locales (+6% pour l'indice CSI 300).

► Parmi les rares publications économiques de la semaine, **l'enquête d'activité sur le secteur des services aux Etats-Unis a révélé une nouvelle surprise positive**, l'indice ISM ressortant à 53,4 (vs 50,5 en décembre et 52 attendus) avec l'ensemble de ses sous-composantes orienté à la hausse (emploi, nouvelles commandes, etc.). Le bond du sous-indice des prix payés à un plus haut de 11 mois accentue l'attente entourant **la publication, mardi, de l'indice des prix à la consommation pour le mois de janvier**.

► Les cours du pétrole (**Brent +6% sur la semaine**) ont notamment été soutenus par l'amélioration des perspectives d'activité à l'échelle globale, le FMI et l'OCDE venant de réhausser leurs anticipations de croissance pour le PIB mondial en 2024, à respectivement 3,1% et 2,9% (vs 2,9% et 2,7%).

► Enfin, compte tenu de la hausse soutenue des marchés depuis le début de l'année, **nous avons décidé d'abaisser de surpondérée à neutre la part des actions dans nos allocations de portefeuille**. La résilience de l'économie américaine est de nature à remettre en cause le scénario de baisse des taux qui alimente le rebond de la classe d'actifs depuis fin octobre. De plus, la posture du candidat Trump sur les questions de géopolitique pourrait engendrer un regain de volatilité, que nous attendons originellement plus tard dans l'année.

LES PERFORMANCES

ACTIONS (points)	09/02/2024	Evolution depuis	
		1 semaine	début d'année
CAC 40	7 648	0,7%	1,4%
EURO STOXX 50	4 716	1,3%	4,3%
S&P 500	5 027	1,4%	5,4%
NASDAQ COMP.	15 991	2,3%	6,5%
FOOTSIE 100	7 573	-0,6%	-2,1%
NIKKEI 225	36 897	3,2%	10,3%
MSCI EM	519	0,6%	-2,8%
MSCI WORLD	487	1,4%	6,3%

TAUX (%) & VARIATION (points de base)

ESTER	3,91	0	3
EURIBOR 3M	3,89	-1	-2
OAT 10ANS	2,89	16	33
BUND 10ANS	2,38	15	35
T-NOTE 10ANS	4,17	14	30

DEVICES & MATIERES PREMIERES (\$)

EUR / USD	1,08	-0,1%	-2,4%
OR	2 025	-0,6%	-1,9%
BRENT	81,9	5,6%	6,2%

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

-10%

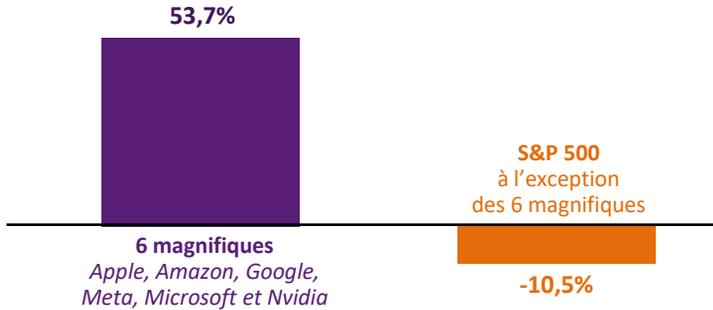
**Le repli de l'action
Deutsche Bank au cours
de la semaine écoulée**

C'est un des récents signaux inhérents aux craintes grandissantes sur l'état de santé de l'immobilier commercial aux Etats-Unis alors que la banque allemande a multiplié par quatre ses provisions trimestrielles pour couvrir son exposition au secteur. D'autres établissements bancaires de taille plus modeste ont également vu leurs actions ou leurs obligations corriger à la baisse pour des raisons comparables comme NYCB aux Etats-Unis, Aozora au Japon ou encore PBB et Aareal Bank en Allemagne.

LE FOCUS DE LA SEMAINE : LES RÉSULTATS DU T4 CONFIRMENT LA DOMINATION DES BIGTECHS

L'évolution des profits des bigtechs US contraste avec celle du reste de la cote

Croissance des bénéfices au 4^{ème} trimestre 2023 par rapport au 4^{ème} trimestre 2022
Source : BCA Research, Factset, VEGA IM



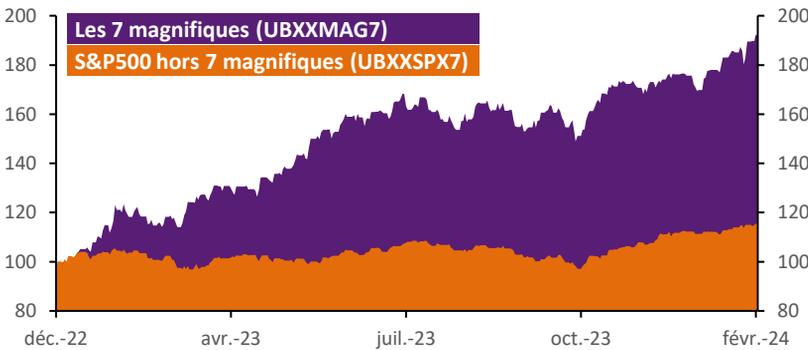
► La saison des publications de résultats au titre du 4^{ème} trimestre 2023 met une nouvelle fois en exergue la bonne santé des grandes valeurs technologiques américaines, dont la plupart a affiché des bénéfices en nette progression par rapport à la même période de l'an dernier face à une tendance globale bien moins positive.

► Figures de proue du secteur, les sept magnifiques surfent sur le redémarrage de la publicité en ligne (Meta, +20% le jour de la publication et l'annonce de son 1^{er} dividende, Alphabet), sur le dynamisme des services associés à la dématérialisation des systèmes d'information (Amazon, Apple) et sur les promesses liées à l'essor de l'intelligence artificielle générative (Nvidia, Microsoft).

► A l'exception notable de Tesla, dont les résultats ont déçu, la surperformance boursière de ces sociétés s'est encore accentuée à l'issue des publications (+8,3% du 1^{er} au 9 février vs +1,9% pour le reste du S&P500).

L'hégémonie boursière des 7 magnifiques ne cesse de s'amplifier

Evolution comparée de l'indice UBS des 7 magnifiques (Apple, Amazon, Google, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla) et du S&P 500 excluant ces 7 valeurs du 31/12/2022 au 08/02/2024. Source : Bloomberg, VEGA IM



UNE GESTION À LA UNE : LE REBOND DES TAUX MET EN VALEUR VEGA EURO CREDIT 2028

- Les rendements des emprunts d'Etats de référence sont orientés à la hausse ces dernières semaines, ce qui se reflète en partie sur le rendement à échéance du fonds VEGA Euro Credit 2028.
- Fort d'un encours de 108 millions d'euros, le fonds est investi dans 138 émissions obligataires libellées en euros et notées pour 87% d'entre elles en catégorie non spéculative (notation ≥ à BBB- selon S&P).

<p>4,04% Rendement à échéance¹ (brut de frais de gestion)</p>	<p>Échéance du fonds Décembre 2028</p>	<p>Émissions uniquement libellées en euros</p>
<p>IG Obligations non spéculatives pour 70% à 100% de l'actif du fonds</p>	<p>Principaux risques² Perte en capital Risque de crédit</p>	<p>Classification² SFDR Article 8</p>

Indicateur de risque (SRI)*

1 2 3 4 5 6 7

*Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (SRI), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).
Il part de l'hypothèse que le produit est conservé pendant la période de détention recommandée.

Principaux risques

- Risque de perte de capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque de contrepartie
- Risque de durabilité

* Pour connaître l'ensemble des risques, se référer au DICI et prospectus du fonds

1. Source : VEGA Investment Managers. Rendement à échéance du fonds au 09/02/2024 communiqué à titre indicatif, brut de frais de gestion et susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction des conditions de marchés. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le rendement à échéance peut être affecté par des défauts de remboursement des titres en portefeuille ou le non-rappel à la date de call pour les titres callables, ainsi que par la mise en place éventuelle d'une couverture du risque de taux en cas de remontée des taux. Ces conditions défavorables auraient pour conséquence de venir diminuer la performance du Fonds. Le rendement à échéance pourrait alors ne pas être atteint. La performance indiquée repose sur des estimations au regard des hypothèses de marché arrêtées à un instant donné.

2. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de VEGA Investment Managers et sur le site www.vega-im.com

3. Conformément aux catégories définies par le Règlement SFDR, le Fonds est un produit dit « article 8 ». Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision



Nous contacter



Nous connaître



Vous abonner

AVERTISSEMENTS

Le présent document est réservé à un usage strictement personnel de son destinataire et ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne doit pas être reproduit, distribué ou publié en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers. Ce document est produit à titre purement informatif et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement, une sollicitation ou une offre, en vue de la souscription à un produit ou à un instrument financier. Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à VEGA Investment Managers qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude. Il appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents réglementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Document non contractuel. Photos et visuels libres de droits - Getty Images / J. Chiscano.

VEGA Investment Managers - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 957 688,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natixis Wealth Management n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 115 rue Montmartre, 75002 Paris.